

Je soussigné déclare avoir reçu de M. le Directeur de
 l'Académie royale de France la somme de trois cents francs
 pour traitement de mois de mai, juin, juillet, août,
 septembre & octobre de l'année courante, en qualité
 de professeur d'archéologie de la dite Académie. Dont
 quittance, annullant l'effet de celle précédemment don-
 née par moi à partir du 30 avril dernier.

André Bourdieu
 N.º 3

Fait double à Rome le 31 Octobre
 1847 -
 Le Ch. P. N. Vissconti